



BULLETIN D'IRRIGATION du 27 juin au 3 juillet 2022

Situation par rapport à la sécheresse au niveau départementale

Le détail des mesures de limitation et les communes concernées sont consultables sur le site Internet des services de l'État : <http://www.loire.gouv.fr/secheresse-niveau-d-alerte-renforcee-pour-2-zones-a8843.html> ou en mairie.

Situation par rapport à la sécheresse au niveau du territoire du SMIF



Syndicat Mixte d'Irrigation et de Mise en Valeur du Forez

- ¶ → La situation hydrologique de la Loire est très défavorable à ce jour. Les débits entrants dans le barrage de Grangent sont inférieurs à 5m³/s, entraînant un déstockage du plan d'eau du barrage de Grangent. ¶
- ¶ → Ce matin, les élus ont décidé de mettre en place des mesures de restrictions d'usage de l'eau au sein du périmètre du SMIF, avec deux objectifs : ¶
- → Réduire au maximum notre prélèvement, afin de garder du stock dans le plan d'eau de Grangent, pour la suite de la saison. ¶
 - → Prendre des mesures claires, justifiées par la valorisation de l'eau d'irrigation dans le système fourrager. ¶
- ¶ Ainsi, le SMIF a décidé : ¶
- → D'interdire l'irrigation des prairies permanentes, ¶
 - → D'interdire l'arrosage des jardins potagers de 10h à 18h, ¶
 - → D'interdire le remplissage des étangs, ¶
 - → De réduire le débit du système gravitaire, pour ne conserver dessus que l'abreuvement du bétail. ¶
- ¶ Ces mesures seront évolutives en fonction de l'évolution de la situation. ¶
En cas de question, n'hésitez pas à nous contacter. ¶

Ce bulletin a bénéficié de l'aide du Conseil Départemental et des équipements de sondes tensiométriques de la Fédération des Comités de Développement.

Contact : Didier GRIVOT
Chambre d'Agriculture de La Loire • Tél. 04 77 92 12 12



Loire
LE DÉPARTEMENT










ETP de la semaine dernière à Andrézieux Bouthéon

L'ETP de la semaine du 20/06/2022						au	26/06/2022	=	35.2 mm
20 juin	21 juin	22 juin	23 juin	24 juin	25 juin	26 juin			
9 mm	7.9 mm	5.0 mm	3.4 mm	3.7 mm	5.1 mm	1.1 mm			

Météo à venir (d'après le site Plein Champ)

Plaine du Forez - commune de Feurs

	<	Mer 29	Jeu 30	Ven 01	Sam 02	Dim 03
						
Température max à 2 m (°C)	?	27	23	22	27	31
Précipitations (mm)	?	0	18,5	5,7	0	0
Précipitations max (mm)	?	0	36,3	2	0	0,3
Risque de précipitations (%)	?	3	90	69	5	16
Direction du vent à 10 m	?	N	N	N	NE	N
Vitesse du vent à 2 m (km/h)	?	4	6	6	4	5
Rafales max à 2 m (km/h)	?	25	25	22	22	18
Évapotranspiration (mm)	?	5,3	2,2	4,6	5,2	5,5



BESOINS EN EAU des cultures (du 27 juin au 03 juillet)

Pour les besoins en irrigation, intégrer l'état de la réserve en eau de votre sol et déduire les précipitations efficaces des valeurs ci dessous :

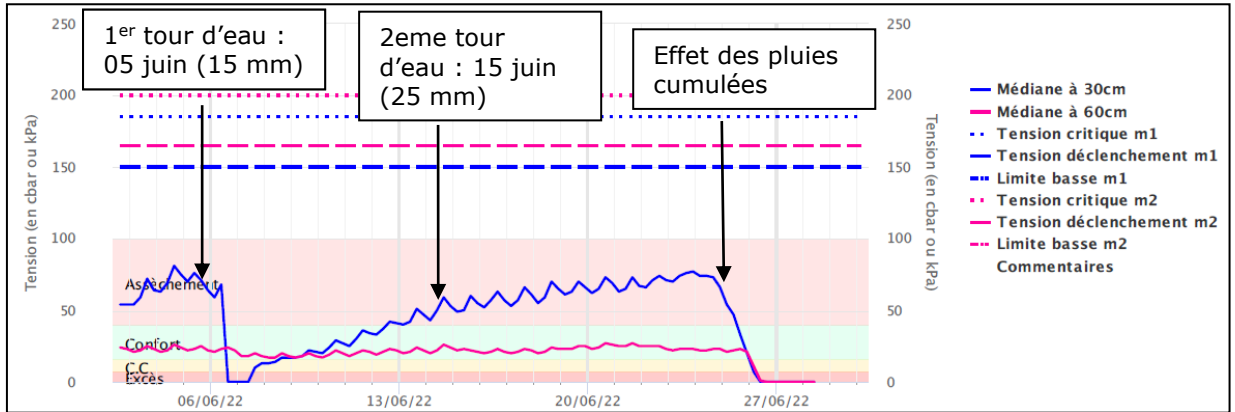
CULTURES	Stade végétatif	Besoins en eau des cultures (en mm)
LUZERNE	Tous stades	32
MAIS	Jusqu'à 8-9 feuilles	19
	De 8-9 à 10-12 feuilles	26
	De 10-12 à 1 mois après floraison	37
TOURNESOL	De 5 paires de feuille à début floraison	22
	De début à fin floraison	38
SOJA	Jusqu'à début floraison	26
	De début à pleine floraison	35
SORGHO	De pleine floraison à graines 3 mm	32
	Début végétation	19
	Gonflement	22
	Juste avant floraison	29

LAITUE	Début de croissance	16
	Grossissement des pommes	22
CAROTTE	Après levée	16
	Grossissement	22
POMME DE TERRE	Avant tubérisation	16
	Pendant tubérisation	35
	Prématurité	26
TOMATE	Plantation à floraison 3ème bouquet	13
	De 3ème bouquet à 10 % de fruits mûrs	26
	Ensuite	16
HARICOT	Début croissance	26
	Début floraison	26
	Début récolte	32
FRAISIER	Début floraison	13
	Pleine floraison	22
	Grossissement du fruit	29
	Pendant récolte et après	26
FRAMBOISIER	Floraison	26
	Grossissement du fruit	29
	Récolte	32
ABRICOTIER	Arbre adulte charge moyenne - Dur à la récolte	19
PECHER	Arbre adulte charge moyenne - Juillet Août	32
CERISIER (Adulte)	Après récolte	13
POMMIER POIRIER	Juillet à récolte	29

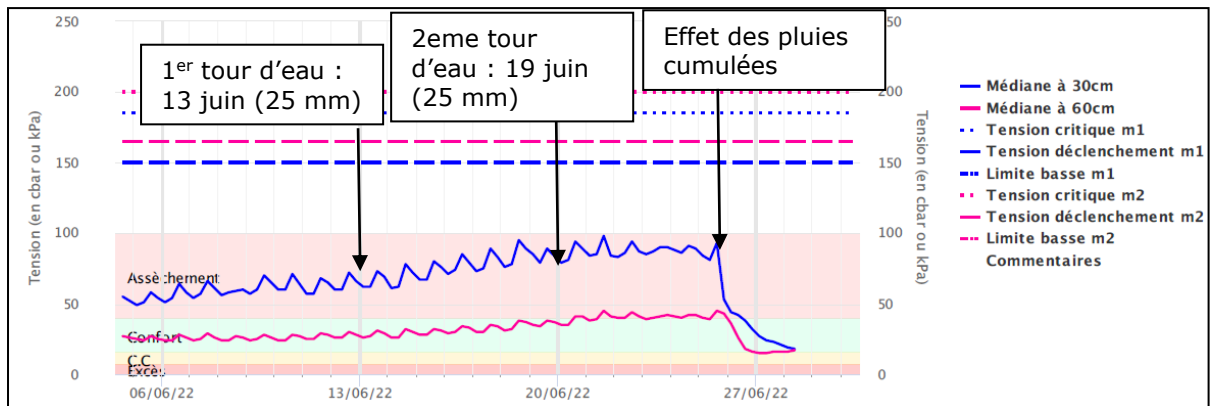


Informations transmises par les sondes tensiométriques...

...installées sur maïs en sols de « Varennes moyennes » – Feurs Sondes



...installées sur maïs en sols de « Chambons » – Feurs





Conduite à tenir pour l'IRRIGATION :

Les températures annoncées cette semaine, sont inférieures aux normales de saison. Un épisode pluvieux est annoncé entre jeudi et vendredi. Ce dernier pourrait apporter un cumul compris entre 15 et 20 mm sur la plaine du Forez.

Quel que soit le type de sols, les pluies cumulées de la semaine dernière ont permis de reconstituer la réserve utile des sols (cf courbes tensiométriques page précédente).

Au regard des prévisions météorologiques de la semaine, des maïs ayant passés le stade 10 feuilles, consomment en moyenne entre 5 et 5,5 mm par jour.

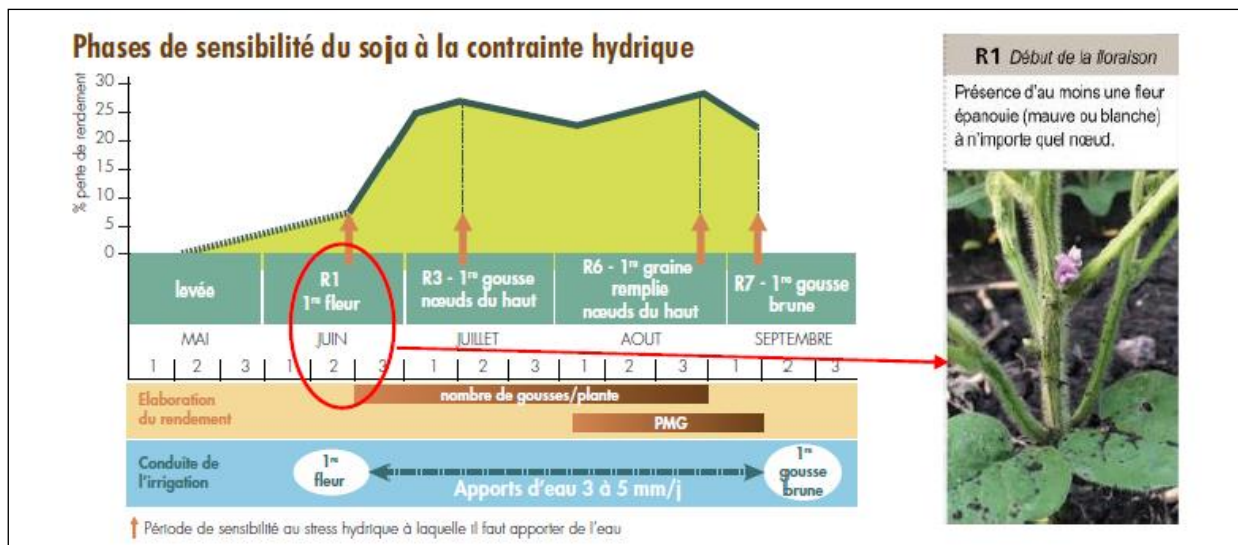
Rappel de la règle de retour à l'irrigation après une pluie :

→ **si les précipitations sont inférieures à 10 mm** : continuer et finir le tour.

→ **au-delà de 10 mm**, interrompre le tour d'eau avec un jour d'arrêt par 5 mm de pluie, puis reprendre et finir le tour d'eau.

Irrigation du soja (d'après Bulletin irrigante Chambre Agriculture 69)

L'Irrigation du soja commence à partir du stade R1 ou 1ère fleur.



Ce bulletin a bénéficié de l'aide du Conseil Départemental et des équipements de sondes tensiométriques de la Fédération des Comités de Développement.

Contact : Didier GRIVOT
Chambre d'Agriculture de La Loire • Tél. 04 77 92 12 12





Nous vous proposons, de vous transmettre directement sur votre messagerie internet, le présent bulletin d'irrigation. Dès le début de semaine, vous disposerez : des besoins en eau des cultures pour la semaine à venir, de préconisations techniques, d'informations réglementaires...

Pour cela, merci de transmettre votre adresse mail à :

didier.grivot@loire.chambagri.fr

Bulletin rédigé par Didier GRIVOT.

Bulletin Irrigation

Ce bulletin a bénéficié de l'aide du Conseil Départemental et des équipements de sondes tensiométriques de la Fédération des Comités de Développement.

Contact : Didier GRIVOT
Chambre d'Agriculture de La Loire • Tél. 04 77 92 12 12



Loire
LE DÉPARTEMENT



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»